

L'Opinion, 8 octobre 2018

Les élus PS du Sénat vont utiliser leur droit de tirage pour ouvrir l'investigation. Mais les écueils ne manqueront pas: risque d'empiètement sur la justice, séparation de l'Eglise et de l'Etat...

La délicate création d'une commission d'enquête sur la pédophilie dans l'Eglise

Contorsions

La lettre hebdomadaire *Témoignage chrétien* a lancé un appel, appuyé par plusieurs personnalités, pour la création d'une commission d'enquête parlementaire pour « faire toute la transparence sur les crimes de pédophilie et leur dissimulation dans l'Eglise catholique » en France. A l'exception des Républicains, la plupart des groupes politiques au Parlement s'y disent favorables, sur le principe.

Caroline Vigoureux

NOMBRE DE COMMISSIONS d'enquête parlementaires passent totalement inaperçues. D'autres font grand bruit, comme celles créées par l'Assemblée nationale et le Sénat sur l'affaire Benalla. Avant même de voir le jour, l'idée d'une commission d'enquête sur les crimes de pédophilie dans l'Eglise fait beaucoup parler d'elle. C'est *Témoignage chrétien* qui a lancé une pétition en faveur d'une telle commission, signée par près de 30 000 personnes.

A l'Assemblée nationale comme au Sénat, les parlementaires socialistes ont déclaré de se saisir de la question. La présidente du groupe PS

au Palais Bourbon, Valérie Rabault, cosignataire de la pétition, a rencontré mercredi soir le président de l'Assemblée, Richard Ferrand, pour lui demander de créer une commission d'enquête par ses pouvoirs propres. « Ben voyons! », lui a-t-il gentiment répondu devant la presse parlementaire, estimant que cette commission fait partie des sujets qui dorment hier... « à un certain jésuitisme ». De fait, les députés socialistes auraient pu utiliser leur droit de tirage - dont dispose chaque groupe politique, une fois par session ordinaire - pour réclamer la création d'une commission d'enquête. Mais ils ne veulent pas griller leur seule cartouche.

Finalement, députés et sénateurs PS ont passé un deal jeudi: ce sont les élus socialistes de la Haute Assemblée qui vont utiliser leur droit de tirage. Jean-Pierre Sueur, Patrick Kanner, Marie-Pierre de la Gontrie et Laurence Rossignol, eux aussi signataires de la pétition, ont reçu jeudi des cosignataires parmi lesquels l'inspecteur des affaires sociales Daniel Lenoir, ancien directeur de la Caisse nationale d'allocations familiales, et le chef d'entreprise Jean-Marc Salvanès. « Il ne s'agit pas d'interférer dans le fonctionnement interne de l'Eglise mais ces